



MULTI ACCUEIL

LES LIBELLULES

BOIRARGUES - 04 67 99 76 90

61 Place Henri Augé / ccas.crechelibellules@ville-lattes.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Organisation

76 places journalières réparties en 6 unités en fonction des âges. Fermeture les jours fériés, 1 semaine à Noël et 3 semaines et demi en août. Equipe de 28 professionnels. Direction : 1 puéricultrice diplômée d'Etat responsable de la qualité d'accueil et de l'encadrement de l'équipe pluridisciplinaire. Inscription auprès de la directrice après acceptation du dossier en commission. Adaptation progressive de l'enfant.

Quotidien de l'enfant

L'accueil bienveillant de l'enfant et de sa famille est l'axe central du projet pédagogique travaillé en équipe. Notre préoccupation est de répondre au mieux aux besoins individuels du petit d'homme.

Temps d'accueil personnalisé, respect du rythme et des habitudes propres à chaque enfant. Repas préparés à la cuisine centrale du Nid du Méjean. Animations / sorties / activités proposées pour favoriser l'éveil, l'expression, l'expérimentation, la découverte de son corps et du monde environnant. Valeur de travail communes : communication, surveillance, sécurité, accompagnement vers l'autonomie, confiance.

MULTI ACCUEIL

LES MÉSANGES

MAURIN - 04 67 42 43 70



Rue des Lauriers Amandes / ccas.crechemesanges@ville-lattes.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Organisation

12 enfants à la journée (enfant à partir de 18 mois). Fermeture les jours fériés, 1 semaine à Noël et 3 semaines 1/2 en août.

Equipe de 4 professionnelles : 2 éducatrices de jeunes enfants, dont 1 responsable de la qualité de l'accueil, et 2 agents Petite enfance. Inscription auprès de la directrice après acceptation du dossier en commission. Adaptation progressive de l'enfant

Quotidien de l'enfant :

Projet pédagogique mis en œuvre avec la collaboration des parents, temps d'accueil individualisé, respect du rythme et de la personnalité de l'enfant (jeux libres, siestes et réveils échelonnés...) Pédagogie vigilante à la sécurité affective de l'enfant (repères, référence, bienveillance...), à son éveil (histoires, chants, peinture, parcours de motricité, pâte à modeler...), à sa socialisation et son ouverture sur le monde extérieur (sorties à la médiathèque de Lattes, à l'Ecolothèque de St Jean de Védas, rencontres avec les partenaires locaux : Ecole La Castelle, Club des aînés Les Chênes Verts, assistantes maternelles de Maurin...)

AUTRES STRUCTURES

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS LATTES PEROLS - 04 67 64 02 30

615 av. de Montpellier - 34970 Lattes / ccas.ram@ville-lattes.fr
Responsable : une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'Etat

Accueil à Lattes de 14h à 17h : lundi, mardi, vendredi sur rendez-vous / mercredi sans rendez-vous.
Accueil à Pérols de 14h à 17h : sur rendez-vous le jeudi à la maison de la petite enfance Charles Perrault : avenue de Montpellier 34470 PEROLS

Le RAM animé par une professionnelle de la petite enfance est un lieu d'information, de rencontres, d'écoute et d'échanges en direction des :

- **Parents** : information sur les différents modes d'accueil, écoute et soutien à la parentalité, mise en relation avec les assistants maternels disponibles sur le secteur, accompagnement dans les démarches administratives du parent employeur (contrats de travail, déclaration Pajemploi, aides CAF...)
- **Assistants Maternels agréés** : Information actualisée sur le statut, soutien à la professionnalisation (écoute et échanges sur leur pratique quotidienne, ateliers d'éveil, réunions ou conférences à thèmes, analyses de pratique avec une psychologue clinicienne, départs en formation continue...).
- **Enfants accueillis chez un assistant maternel indépendant** : Propositions d'ateliers variés adaptés aux besoins du jeune enfant et de son développement autour de la manipulation, l'exploration, le jeu, la motricité afin de favoriser l'activité spontanée et autonome. Les rencontres en petits groupes permettent aux enfants une socialisation douce et sécurisante en présence de leur assistant maternel référent. Ces animations se déroulent le matin selon un planning avec l'accord de l'assistant maternel et des parents.

CRÈCHE ASSOCIATION PARENTALE LES MICOCOULIERS

MAURIN - 04 67 27 34 95

Place des Genêts - 34970 Lattes
30 places d'accueil réparties en 3 sections
Association Loi 1901 gérée par les parents bénévoles d'enfants inscrits

ASSOCIATION "JOUONS EN LUDOTHÈQUES"

Lieu d'accueil enfants/parents

Locaux du Multi-Accueil "Les Libellules" - Place Henri Augé - le mercredi de 14h à 18h
Locaux du multi-accueil "Le Nid du Méjean" - Rue des Vergers - le samedi de 9h à 12h30

Espace réservé aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial, dans l'idée de partager un temps de jeu en famille, d'échanger entre parents ou/et avec des professionnelles de la petite enfance, de proposer les 1^{ères} relations à l'enfant en présence d'un adulte de confiance et de faciliter les premières séparations : entrée en crèche, à l'école...



La petite enfance

À LATTES



MODES D'ACCUEIL POUR VOS ENFANTS DE 10 SEMAINES À 4 ANS





Vous attendez un enfant ou vous souhaitez un mode d'accueil pour un enfant déjà né (multi-accueils collectifs, service d'accueil familial, assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s).

Pour inscrire votre enfant sur la liste d'attente des structures municipales, vous devez déposer, après la naissance de votre enfant, un dossier complet (fiche de renseignements dûment remplie et acte de naissance) au secrétariat de la Maison de l'Enfant :

615 avenue de Montpellier- 34970 Lattes
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h à 17h
maisondelenfant@ville-lattes.fr

La rentrée d'un enfant peut se faire toute l'année, mais le maximum de places disponibles correspond au mois de septembre. Ces places sont attribuées lors de commissions au printemps, avec une priorité aux Lattois.

Les attributions se font aussi en fonction de la date de dépôt du dossier et de celle de naissance de l'enfant.

La commune propose 195 berceaux répartis dans 3 établissements d'accueil de jeunes enfants et 1 service d'accueil familial.

Président du CCAS : Cyril MEUNIER, Maire de Lattes - **Vice-Président :** Eric PASTOR
Adjoint délégué petite enfance : Régis JOUVE

Généralité et principe de paiement

Accueil des enfants de l'âge de 2 mois ½ à 4 ans.
La participation financière est calculée en fonction des revenus déclarés N-2 et de la composition familiale.

Dispositif à vocation d'insertion professionnelle : Macigogne.fr

Accueil temporaire d'urgence pour les parents à la recherche d'un emploi nécessitant un rendez-vous professionnel non programmé.

**MAISON
DE L'ENFANT**
04 67 22 47 43



MULTI ACCUEIL LE NID DU MÉJEAN LATTES - 04 67 64 74 80

Rue des Vergers /ccas.crechenid@ville-lattes.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Organisation

65 places journalières réparties en 5 unités en fonction des âges. Fermeture les jours fériés, 1 semaine à Noël et 3 semaines 1/2 en août.

1 infirmière diplômée d'état responsable de la qualité et de l'encadrement de l'équipe pluridisciplinaire (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, adjoints techniques).

Inscription auprès de la directrice après acceptation du dossier en commission. Adaptation progressive de l'enfant.

Quotidien de l'enfant

Temps d'accueil personnalisé, jeux et sieste en fonction des besoins de l'enfant, repas préparés sur place.

Jeux libres, symboliques (poupée, dinette, voiture...). Activités proposées par le personnel (dessin, pâte à modeler, peinture...). Importance des livres et des chants.

Ecolothèque à St Jean-de-Védas, médiathèque de Lattes. Libre motricité, gestes associés à la parole, potagers, échanges inter-générationnels.



SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL LES NARCISSES LATTES - 04 67 64 02 31



615 av. de Montpellier / ccas.accueiffamilial@ville-lattes.fr
Horaires : accueil à la journée au domicile des assistant(e)s maternel(le)s, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Organisation

14 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s pour 42 places
Chaque professionnel(le)s accueille 3 à 4 enfants.

Fermeture les jours fériés, 1 semaine à Noël et 3 semaines au mois d'août.

Direction : 1 infirmière puéricultrice diplômée d'Etat responsable de la qualité de l'accueil et des animations, de l'encadrement et de la formation des assistant(e)s maternel(le)s.

Inscription auprès de la direction après acceptation du dossier en commission. Rencontre et visite du domicile de l'assistant(e) maternel(le). Constitution du dossier et réalisation du contrat d'accueil.

Mise en place d'une adaptation progressive individualisée.

Quotidien de l'enfant

Accueil individuel et personnalisé de l'enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le) dans le respect du rythme de chacun.

Temps de regroupement en matinée en petits groupes d'assistant(e)s maternel(le)s accompagné(e)s par la directrice : ateliers de manipulation et d'exploration, activités motrices au dojo, sorties à l'Ecolothèque et à la médiathèque ; dans le but de soutenir le développement de l'enfant, son activité spontanée, permettre son éveil et une socialisation progressive.

Projet pédagogique centré sur l'accueil individualisé et bienveillant.

